

RHIN SUD NATATION

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Le Rhin Sud Natation est un club sportif fondé en 1976 qui a pour objectif l'apprentissage de la natation, sa pratique et ses dérivés.

L'association fonctionne grâce à un comité directeur composé d'éducateurs et de bénévoles adhérents qui s'investissent dans ce club.

La bonne marche de ce club et sa pérennité nécessitent de chacun le respect de certaines règles.

Le non respect d'une ou de ces règles peut entraîner la radiation de l'adhésion au club.

Chaque adhérent s'engage à :

1) Respecter la propreté et le calme dans les vestiaires.

Les enfants sont sous la surveillance de leurs parents dans les vestiaires et jusqu'au pédiluve.

Les parents restent responsables des agissements de leurs enfants dans l'établissement.

De même, les accompagnants n'ont pas le droit de venir au bord des bassins.

Ils doivent rester dans la zone des gradins qui leur est réservée.

2) Occuper le vestiaire qui lui est attribué. Il est strictement interdit à tout homme d'entrer dans un vestiaire réservé à des femmes et à toute femme d'entrer dans un vestiaire réservé aux hommes, même s'ils sont accompagnés d'un enfant. Un vestiaire mixte est mis à disposition.

3) Ne pas intervenir pendant une séance auprès de l'éducateur.

Si nécessaire un entretien avec l'éducateur peut avoir lieu avant la séance ou à tout autre moment convenu.

4) Conserver l'horaire de son créneau d'activité.

5) Respecter les règlements intérieurs de la piscine et du Rhin Sud Natation.

